



Madame, Monsieur, Cher(e)s administré(e)s

Le printemps est arrivé et, avec lui, toutes les initiatives et manifestations qui vont « fleurir » dans notre commune tout au long de l'année.

Budget

Dernièrement, vos élus ont élaboré et validé le budget prévisionnel 2023 :

Excédent de fonctionnement 2022 :	464 930,09 €
Déficit d'investissement 2022 :	231 955,64 €
Résultat de clôture :	232 974,45 €

A la lecture de l'affectation des résultats de l'exercice, on peut constater une diminution du fond de réserve de 83 000 € en comparaison à l'exercice 2022, cette régression est consécutive aux restes à réaliser de l'exercice 2021.

Notre encours de dette s'élève désormais à 157 557, 28 € et s'éteindra en 2030.

Face à la revalorisation des bases locatives de 7,1 %, résultante de la loi de finance 2023, les taux de fiscalité communaux restent inchangés pour l'année 2023.

Pour rappel :

TH :	13,00 %
TFB :	28,68 %
TFNB :	133,76%

Dans le cadre du vote du budget 2023, les travaux suivants ont été validés :

Bâtiments

Les travaux concernant à la rénovation de l'espace cuisine de la salle polyvalente ont été inscrits au Budget Primitif 2023, cette opération pourra être engagée durant la période estivale. Cette salle accueillant la restauration scolaire de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, ce nouvel agencement doit répondre à la réglementation liée à cet aspect fonctionnel. Le montant global de l'opération s'élève à 52 000 € HT (équipement ménager inclus). Les différents partenaires publics ont été sollicités pour nous accompagner financièrement sur ce projet, seuls les travaux rattachés à cette réalisation sont éligibles aux aides publiques. D'ores et déjà, le Département de la Savoie soutiendra cet aménagement, nous sommes en attente de la participation de la Région AURA.

Four communal

Après avoir obtenu le Permis de Construire, la phase de réalisation va pouvoir être engagée. Les demandes de subventions ont été déposées ; une aide financière est accordée par le Conseil Départemental, et une autre est soumise à l'instruction par la Région AURA. Pour

rappel, l'autofinancement communal ne peut être inférieur à 20 % du montant réel des travaux. A ce jour, la consultation des entreprises est en cours.

Service de l'eau

Peu de fuites ont été à déplorer au cours de l'année 2022, ce qui a généré un très bon indice de rendement, il atteint 82 % pour l'année écoulée.

Différents travaux de sécurisation sont programmés cette année :

- 1)** Création d'une chambre de régulation de pression à mi-parcours entre les Chavannes-du-Milieu et l'intersection du Mollard, avec pour objectif d'atténuer la pression sur ce tronçon de réseau et de sécuriser le personnel intervenant dans la chambre aval,
- 2)** Renouvellement de vanne (sectorisation réseau et réservoir de la Combe),
- 3)** Nouvelle campagne d'abris compteur en extérieur.

Petite enfance

Un nouveau jeu à destination de nos enfants viendra prochainement compléter l'attraction ludique sur l'aire de loisir communale.

Voiries

Aucun tapis d'enrobé en voirie n'est acté sur le prévisionnel 2023, seuls quelques aménagements sont planifiés aux abords des Conteneurs Semi-Enterrés des Chavannes-du-Milieu et de la rue du Vernet.

Projets en étude inscrits au BP 2023 et validés

Enfouissement des réseaux secs

L'étude relative aux travaux d'enfouissement sur le hameau du Mollard est en cours d'instruction, intégrant le volet technique et le volet financier. A l'issue du rapport d'étude, une présentation du projet sera proposée aux riverains concernés. La programmation d'exécution sera établie sur les exercices budgétaires 2024 et 2025, favorisant ainsi d'autres investissements.

Projet de viabilisation ex-ZAE

Notre collectivité envisage de viabiliser l'ex-Zone d'Activité Economique et tente ainsi d'attirer de nouveaux habitants qui nourrissent le désir de s'installer à la campagne. L'étude de faisabilité a été confiée à AGATE-TERRITOIRE en lien avec le Scot Maurienne en s'assurant de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi « Climat et Résilience ».

Viabilité hivernale

Nous aurons connu une période hivernale 2022/2023 peu enneigée et des températures relativement clémentes. Ces facteurs exceptionnels ont permis d'amoindrir drastiquement les dépenses sur ce poste. L'ensemble des opérations déneigement/salage/immobilisation auront appelés pas moins de 5 350 € pour la saison.

Gestion du domaine forestier

M. VIARD-CRETAT ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est désormais M. Baptiste TRANCANT qui est chargé de la gestion de la forêt domaniale sur notre territoire communal.

Ressources humaines

L'année 2023 marquera le départ de Madame Sylvie SAMMASSIMO, employée depuis 2015 au grade de rédacteur sur le poste de secrétaire de mairie au sein de notre collectivité. Le recrutement d'un nouvel agent territorial a été acté en début d'année. Nous aurons donc le plaisir d'accueillir prochainement Madame Marjorie CHINAL. Afin de s'approprier au mieux les missions confiées comme de l'encours des dossiers, un tuilage professionnel sera opéré sur une durée de deux mois entre les deux agents et prendra effet à compter du 22 mai prochain.

Le Maire